



Commune de Val-de-Travers Communiqué de presse

Contact : M. Christian Mermet
Président du Conseil communal
☎ 032 886 43 98

Bureaux 2017-2018 des Autorités

Madame, Monsieur,

Conformément aux dispositions du règlement général de commune, les Autorités exécutives et législatives ont procédé à la nomination de leur bureau.

Ainsi, dès le 1^{er} juillet, la composition du Conseil communal pour la période 2017-2018 se déclinera comme suit :

Bureau 2017-2018 du Conseil communal

Président	Mermet Christian (PS)
Vice-président	Mairy Frédéric (PS)
Secrétaire	Calame Christophe (PLR)
Membres	Fatton Yves (PLR) Michel Thierry (PLR)

La répartition des dicastères et des suppléances reste inchangée.

Lors de la séance d'approbation des comptes 2016 du 16 juin dernier, le Conseil général a également procédé à l'élection de son bureau qui se compose ainsi :

Bureau 2017-2018 du Conseil général

Présidente	Barbey Christiane (UDC)
Première vice-présidente	Hurni Antoinette (PS)
Second vice-président	Patthey Laurent (PLR)
Secrétaire	Oppliger François (PS)
Secrétaire-suppléant	Gfeller Hans Peter (PLR)
Questeurs	Dreyer Florian (PLR) Fuchs-Rota Sarah (PS)

Val-de-Travers, le 29 juin 2017

LE CONSEIL COMMUNAL

